

Enquête publique - desserte Luçon - À l'attention du commissaire enquêteur

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me présente, Joffrey DESSEVRE, agriculteur sur la commune de Sainte Gemme la Plaine et ayant repris l'exploitation agricole de mon oncle il y a moins de deux ans.

Ce projet de contournement va fortement impacter le monde agricole.

En plus de la perte de surface qui affectera le monde agricole, les parcelles seront traversées par une deux-fois-deux voies, créant ainsi des parcelles de forme triangulaire, particulièrement difficiles à cultiver car peu adaptées au matériel agricole que nous utilisons actuellement.

Ce projet de contournement touchera directement les terres irriguées que je cultive sur une trentaine d'hectares, soit le quart de mon exploitation.

De nombreux échanges foncier existent entre les agriculteurs. Ce projet va remettre en cause bon nombre de ces échanges.

Ce point, particulièrement délicat à gérer, n'est absolument pas pris en compte dans l'étude préalable à la déclaration d'utilité publique.

Nos parcelles accueillent tous les ans des busards cendrés et bien d'autres oiseaux. Ces animaux sont eux-aussi mis en péril par le projet, c'est regrettable.

Des parcelles au lieu-dit le Mureau, actuellement propriété de la Communauté de Communes, sont censées compenser une partie de la perte de foncier générée par le projet. Cette surface ne sera pas suffisante. De plus, prélever de la pierre dans ces parcelles au Mureau pour compenser le manque de remblais est une aberration totale !

Ces terres seront vraisemblablement difficiles, voire impossible à cultiver pendant de nombreuses années. Par ailleurs, compenser des terres agricoles irriguées par des terres qui ne le sont pas n'est pas acceptable.

Je suis habitant de Sainte Gemme la Plaine et je tiens à garder nos commerces qui sont acteurs de la vie de notre village. Le projet de déviation met l'activité de nos commerçants en péril.

J'habite au bord de la RD 137, au beau milieu du bourg. Certes, le trafic est important particulièrement l'été et lors des « grands week-ends », mais la création d'un contournement de plusieurs dizaines de millions d'euros n'est pas justifiée. En tant que contribuable, je ne veux pas payer pour voir ensuite mon village mourir, comme bien d'autres qui ont pu devenir des villages dortoirs après la réalisation de tels projets. Le contournement va bien évidemment diminuer le trafic routier dans le bourg, mais les bouchons au niveau du rond-point des Quatre Chemins sont inévitables.

Proposer aux automobilistes un tracé en deux fois deux voies à 110 Km/h pour qu'ils se retrouvent dans des bouchons est totalement dénué de sens, surtout lorsque l'on sait que le facteur vitesse aggrave les risques d'accident.

La pollution est également un point que je souhaite souligner. À l'heure où nous parlons de sobriété, de respect de l'environnement, de préservation de nos ressources, est-il vraiment indispensable de bétonner des terres agricoles au profit d'une route qui fera gagner quelques petites minutes aux automobilistes ? Le monde agricole est parfois décrié comme étant polluant. Un tel projet de contournement le sera également. La vitesse des véhicules accentuera les émissions de CO2 et autres particules polluantes. Je ne

parle même pas des émissions générées pendant la phase de travaux...

Sur le projet, les bassins d'orage placés dans les zones de résurgence des nappes phréatiques montrent là encore une méconnaissance du terrain, et une atteinte certaine à l'environnement.

Sur le tracé de la déviation, on peut noter quelques aberrations, notamment l'absence d'une bretelle de sortie provenant de la deux-fois-deux voies pour aller sur la RD 14 et donc, pour aller au Nord de Sainte Gemme. Actuellement, pour aller au Nord du bourg, il faut traverser le bourg entièrement, en accédant par le rond-point des Quatre Chemins au Sud.

Au Sud, la voie qui part du nouveau rond-point en face de Simson et qui rejoint la RD 949 à l'Est est inutile ! Cette voie a été créée pour permettre aux convois exceptionnels d'aller en direction de Fontenay le Comte sans passer sous le pont créé par le contournement, mais les bourgs de Nalliers et de Mouzeuil sont interdits d'accès aux convois exceptionnels. De l'espace agricole est consommé pour rien.

Vous l'aurez compris, je suis CONTRE ce projet de desserte de Luçon, qui ne va même pas à Luçon et qui s'arrête bêtement au rond-point des Quatre Chemins.

Il serait judicieux de faire preuve de bon sens et d'abandonner ce projet complètement fou et déraisonnable.

Cordialement,

Joffrey DESSEVRE